

mai 1884. La rentrée du parlement eut lieu en janvier suivant. L'honorable John-Henry Pope n'eut pas le temps de succéder à sir Charles Tupper que le 29 septembre 1885, de sorte que, durant toute une longue session de six mois, quelques-uns de ces mêmes hommes ont siégé dans la Chambre, alors qu'il y avait un portefeuille vacant, et l'un des plus importants du cabinet.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : L'honorable député me permettra-t-il de l'interrompre ?

M. PATERSON (Brant) : Certainement.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : J'interromps afin qu'on saisisse bien cette partie de mon argumentation, car l'honorable député ne l'a pas comprise. Je ne nie pas qu'il y ait des précédents à des vacances dans le cabinet durant une session, même durant toute une session. Ce n'est pas ce que j'ai cherché à établir. La difficulté que j'éprouvais, et je crois qu'il en était de même des autres messieurs qui agissaient de concert, c'était, non pas qu'il n'y avait pas de précédent à la vacance, mais qu'il nous était impossible de mener à bien la législation relative aux revendications de la minorité manito-baine, quand nous paraissions ne pas posséder la confiance d'une fraction si considérable du parti, que nous ne pouvions, semblait-il alors, obtenir un représentant des catholiques français de la province de Québec en remplacement de M. Angers. Voilà la franche déclaration que j'ai voulu faire.

M. PATERSON (Brant) : N'est-il pas singulier que deux membres de cette province consentent à assumer la responsabilité de ne pas avoir un troisième ministre à la Chambre des Communes ? Le premier ministre a dû s'adresser au Sénat, à ce foyer de patriotisme, cette retraite des inamovibles ? L'honorable ministre a-t-il sérieusement tenté une coalition des sept ministres lâcheurs, dans un commun effort pour porter quelque sénateur à accepter la position ?

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : La vacance s'est produite au Sénat, et elle a été remplie.

M. PATERSON (Brant) : Vous ne répondez pas à ma question. Les sept ministres lâcheurs, avant de faire la démarche décisive de résigner, ont-ils tenté quelque effort pour porter quelque sénateur....

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : Je ne veux pas prendre trop au sérieux la question posée par l'honorable député.

M. PATERSON (Brant) : La raison alléguée par ces messieurs ne saurait un seul instant supporter l'examen. Sir Mackenzie Bowell a cité un autre exemple d'un portefeuille resté sans titulaire pendant toute une session, et cependant, ni le premier ministre, ni ses collègues qui faisaient à cette époque partie du cabinet, n'élèverent la moindre protestation à cet égard. Et si le portefeuille du grand sir Charles Tupper a pu demeurer sans titulaire pendant toute une session, l'honorable député prétend-il que la vacance d'une charge ministérielle puisse constituer un danger sérieux, puisse être fatale aux mesures dont la Chambre est saisie ? M. le sénateur Desjardins est-il plus grand, plus puissant que l'illustre sir Charles Tupper, dont nous avons aujourd'hui entendu chanter les louanges avec tant d'éclat ? Est-ce uniquement au patriotisme, à l'abnégation de l'honorable sénateur A. Desjardins que le pays et le cabinet doivent leur salut ?

M. PATERSON (Brant).

Voilà dans quelle situation nous semblons être placés dans le moment. C'est une chose fort grave que de se moquer ainsi du parlement. Il ne sied pas aux hommes occupant le rang de conseillers de Son Excellence le gouverneur général de fouler aux pieds l'honneur et la dignité du parlement. Je regrette de le dire : ce n'est pas la première fois qu'il arrive, ainsi qu'on peut le constater au rapport officiel des débats, que ces messieurs soient venus nous faire des contes inconciliables de leur nature. Les deux déclarations ne sauraient être vraies, et cependant, elles ont toutes deux été faites par eux. A la tribune populaire du pays, ils ont déclaré qu'ils étaient parfaitement d'accord, qu'il n'y avait pas l'ombre même d'un dissentiment entre eux ; c'est l'expression même dont ils se sont servis....

M. MONTAGUE : Ecoutez ! écoutez !

M. PATERSON (Brant) : Je le demande à l'honorable ministre qui m'interrompt : les électeurs qui ont assisté aux assemblées publiques en question ne vont-ils pas dire aux orateurs qui leur ont fait ces déclarations : Vous en avez menti ! Comment, je le demande à mon interrupteur, ces messieurs oseront-ils se présenter de nouveau devant le public et lui dire qu'il n'existe pas l'ombre même d'un dissentiment parmi eux, quand, pas plus tard qu'hier, un de leurs ex-collègues nous a déclaré qu'un des ministres était venu le trouver et lui avait demandé de lui prêter main-forte pour chasser un de ses collègues du cabinet ? Quand ils iront de nouveau porter la parole devant le peuple, l'honorable ministre pense-t-il que leurs paroles auront désormais quelques poids auprès du public ? Dieu me garde, M. l'Orateur, de vouloir faire rejallir quelque opprobre sur eux ; mais c'est là une question qui intéresse le bien-être du pays. Le peuple canadien n'entend pas qu'il soit publié et répété que les conseillers de Son Excellence dans notre pays sont hommes à venir devant le peuple, à la tribune populaire, faire des déclarations auxquelles leurs propres paroles donnent le démenti, à la face du parlement, ainsi que ces messieurs l'ont fait, à mon avis, depuis l'ouverture de la session.

Voyons donc, M. l'Orateur, ce que ces honorables messieurs ont dit à l'endroit de ce même premier ministre, dont la faiblesse, l'incapacité, ainsi qu'ils l'ont déclaré à la Chambre, a motivé leur démission à l'époque en question.

Parcourons les journaux et voyons d'abord ce que l'honorable secrétaire d'Etat a dit à l'endroit du premier ministre, sir Mackenzie Bowell ; la citation que je vais faire est empruntée au rapport de l'assemblée d'Orangeville, publié par le journal *Mail & Empire*, le 7 décembre 1895.

Il fait le parallèle du premier ministre actuel et du chef du parti libéral. Depuis 17 ans que sir Mackenzie Bowell occupe une position d'honneur dans le cabinet, il a administré avec succès les affaires de son ministère. Et durant cette longue carrière ministérielle, la probité de sir Mackenzie Bowell, soit comme ministre, soit comme homme politique, a été au-dessus de tout reproche.

M. MONTAGUE : Ecoutez ! écoutez !

M. LANDERKIN : C'est pour cela que vous avez voulu le mettre à la porte du Cabinet.

M. PATERSON (Brant) : Je n'accuse pas en ce moment l'honorable ministre ; je m'en tiens aux raisons alléguées par le ministre lui-même :

En outre, le premier ministre a toujours fait preuve d'une grande largeur de vues en politique, et a toujours